



La nuit, soyez bien vus !

La police municipale de la Ville de Belfort sensibilise les usagers de la route à rester visibles en circulant pendant la nuit. Automobilistes, cyclistes, motocyclistes... soyons tous vigilants !

Publié le 21 janvier 2025

Vérifier ses éclairages, les faire réparer s'ils sont défectueux... voici quelques bons gestes à connaître.

Sur son véhicule

- > régler ses feux une fois par an minimum
- > vérifier ses essuie-glace et ses lampes
- > nettoyer les vitrages (parebrise, lunette arrière, vitres...) et les phares

À vélo et trottinette

Certains équipements sont obligatoires et leur état doit être contrôlé avant de prendre la route : les vélos doivent être équipés de catadioptrés rouges à l'arrière, oranges au niveau des pédales, visibles latéralement, et d'un feu blanc à l'avant.

Les trottinettes doivent avoir un feu blanc à l'avant, un autre, rouge, à l'arrière, et des catadioptrés arrières et latéraux. Il est recommandé de porter des vêtements clairs voire rétroréfléchissants.

Le conducteur

- > contrôler régulièrement sa vue
- > toujours partir sur la route en étant reposé
- > ne pas boire d'alcool avant de conduire

Sur le trajet

- > augmenter les distances de sécurité et réduire sa vitesse
- > utiliser son rétroviseur intérieur en position « nuit »
- > ne pas éblouir les autres usagers avec ses feux de route

Le saviez-vous ?

82 % des automobilistes disent croiser régulièrement des véhicules ayant des feux mal réglés ou défectueux. La conduite de nuit représente 44 % des accidents mortels.

Source : Association prévention routière.



RETOUR À LA LISTE



